



**CEPLI**  
**Confédération Européenne des Pouvoirs Locaux**  
**Intermédiaires**

**EWRC 2019**

**Local Intermediate Authorities act for Sustainable Territories**

**Compte rendu**

La CEPLI a organisé, le 9 octobre 2019, un séminaire dans le cadre de la « semaine de la semaine des villes et des régions » du Comité des Régions. Ce séminaire s’inscrivait dans le thème « Une Europe plus verte » et avait pour objectif de mettre en lumière les initiatives des Pouvoirs locaux intermédiaires en faveur du Développement durable.

Monsieur André Viola, Président de la CEPLI, a ouvert la session en précisant que la CEPLI, représentant les pouvoirs locaux intermédiaire à l’échelle européenne, a pour objectif de fédérer les provinces européennes, de les aider à s’impliquer dans les programmes européens et de permettre un contact direct entre les associations nationales.

Il tient à rappeler que nos collectivités ont un lien direct avec le citoyen, et ont un rôle essentiel à jouer dans les grandes transformations qui nous touchent aujourd’hui ainsi que dans le principe de solidarité.

La thématique des territoires durables est essentielle pour les collectivités intermédiaires, une Europe plus verte doit passer par une implication des territoires dans les objectifs de développement durable.

Monsieur Baltar, Vice-Président de la CEPLI, tient, quant à lui, à rappeler l’importance du réseautage et de la coordination entre les territoires. Il est essentiel de maintenir un contact permanent entre les collectivités et d’échanger sur les projets mis en œuvre dans nos territoires.

Les représentants des membres de la CEPLI ont ensuite présenté des bonnes pratiques mises en œuvre sur leur territoire.

Marie-Eve Hannard, Députée de la Province de Luxembourg, a mis l’accent sur différentes stratégies :

- La volonté d’aider les municipalités, qui disposent de moyens limités, à s’engager dans le Développement durable, notamment par le biais de la Convention des maires. Cela se traduit, par exemple, par le développement d’un outil de comptabilité énergétique et ou des plans d’action pour la réduction d’émission de CO2.
- La volonté de la Province d’être exemplaire dans la gestion de ses propres bâtiments, de la programmation des travaux, de la gestion des déchets ou encore de sa flotte de véhicules.
- La Province de Luxembourg est la première province wallonne du commerce équitable avec une forte valorisation des artisans locaux et des circuits courts. Avec une volonté également de devenir la première province de l’alimentation durable.

- Ambition de devenir une province 0 pesticide en travaillant étroitement avec les pouvoirs locaux et les agriculteurs.
- Être une province à l'écoute des jeunes grâce à des tables rondes « jeunesse et climat », des appels à projets dans les écoles ou maisons de jeunes, ou encore des échanges de bonnes pratiques
- Maintenir un lien fort entre Forêts et Développement durable grâce à des primes à la replantation devant permettre une forêt plus résiliente au changement climatique.
- Promotion du tourisme durable.

Toutes ces initiatives ne sont possibles qu'en étant à l'écoute des experts et des professionnels du terrain.

Ferrando Tárrega, Diputación de Castellón, met en évidence les différents projets FEDER mis en œuvre sur son territoire.

La Province s'est, ainsi, lancée dans la promotion de rénovations technologiques de l'éclairage public. Cela doit permettre de venir en aide aux municipalités dans leur gestion l'éclairage public.

La province s'est également impliquée dans les problématiques de gestion de l'eau, des déchets, ou encore des territoires intelligents pour soutenir le développement des zones rurales.

Il est essentiel, selon lui, de prendre en compte en permanence les spécificités des territoires.

La Province vise l'utilisation des technologies les plus pointues

Ainsi, en matière d'efficacité énergétique, le Conseil provincial propose une aide qui peut se décliner par des conseils techniques dans la rédaction de contrats, de marchés, de protocoles, ... La fourniture de ces services doit permettre d'alléger la charge financière des municipalités.

La gestion technique des services doit, en outre, respecter les critères de durabilité de façon à définir l'empreinte écologique des installations. La Province a créé un Label pour promouvoir ses initiatives.

Enfin, Diputación de Castellón s'est engagée dans la Convention des maires.

Jan De Haes, Province d'Anvers, met également en avant l'exemplarité dans bâtiments provinciaux, en améliorant notamment leur efficacité énergétique.

La Province d'Anvers vise un glissement modal grâce au développement de pistes cyclables sûres, et rapides entre les zones urbaines.

Ce mécanisme doit permettre aux citoyens d'éviter de devoir utiliser la voiture. L'objectif est donc la réduction de la circulation, de l'émission de CO2 et d'apporter, ainsi, des bénéfices de santé aux citoyens.

De nombreuses autoroutes cyclables entre municipalité ont donc été créées et financées, notamment, grâce au fond FEDER.

La Province tient également à soutenir ses 69 communes qui disposent de moyens financiers et techniques limités. Cela se traduit par le développement d'une vision stratégique avec des conseils techniques, et des échanges de bonnes pratiques.

Le Projet LIFE qui vise à soutenir des projets de restauration de la nature, de développement de la biodiversité et d'amélioration de la gestion de l'environnement est évoqué. La Province tient donc à essayer de maîtriser le pouvoir de la nature grâce à des solutions axées sur la nature.

Enfin, Monsieur De Haes insiste sur 2 aspects de la politique de la Province en matière de développement durable :

- Un aspect local avec, notamment la restauration écologique de certains terrains pour les loisirs ou le tourisme
- Un aspect global avec une politique extérieure du développement durable. Cela se traduit par des investissements dans des zones victimes de déforestation, dans la restauration d'écosystèmes ou encore dans la protection de forêts primaires.

La Province mène actuellement un travail avec l'Université d'Anvers afin de mesurer l'impact des décisions politiques sur le Développement durable. Cela débouchera sur une méthodologie qui pourrait être proposée aux municipalités par la suite.

André Viola, Prédésigné du Département de l'Aude, souhaite que les objectifs de développement durable d'inscrivent dans toutes les politiques du département, avec un schéma transversal pour les administrations.

Le Département de l'Aude s'inscrit dans 4 transitions :

- Énergétique/écologique : l'accent est mis sur énergies renouvelables avec retombées directes pour le territoire.
- Territoriale : soutien et appui aux municipalités pour les aider à atteindre les objectifs de développement durable. Le Département a créé un fonds pour permettre davantage de transversalité
- Démocratique : création de commissions de la transition énergétique composées de citoyens, d'associations, de professionnels, ou encore de collectivités territoriales pour échanger sur ce qui peut être mis en œuvre. Cela se traduit également par l'élaboration d'un budget participatif.
- Solidaire : Mise en place de dispositifs pour lutter contre précarité énergétique avec un accompagnement dans le montage de dossiers et la recherche de financement.

José Manuel Blanco, Province de Ourense, rappelle que sa Province est une province thermale et que cela s'inscrit dans les politiques de développement durable.

Il se félicite du développement de connections qui permettent de relier Ourense et Madrid en 2 heures.

Il présente le Projet « RIBEIRA SACRA » qui permet à sa province d'allier Durabilité, Patrimoine, et Histoire.

Il s'agit du territoire qui compte le plus d'oiseaux au kilomètre carré en Europe. Ce territoire deviendra en 2020 patrimoine mondial de l'UNESCO grâce, notamment au « territorial branding » qui y a été développé.

La session se poursuit, ensuite, avec les questions des participants à l'évènement.

Interrogée sur les mécanismes dans la gouvernance multi niveaux, Marie-Eve Hannard évoque la conférence locale des élus (CLE) qui rassemble les bourgmestres de toutes les communes du territoire

pour discuter de politiques précises et, ensuite, fait remonter les recommandations vers les niveaux de pouvoirs supérieurs. Ce mécanisme existe également au niveau des arrondissements avec des réunions entre quelques maires.

Il existe également des concertations directes avec autorités régionales et fédérales, par le biais notamment de l'Association des Provinces wallonnes.

Interrogé sur les articulations possibles entre provinces et agglomérations, Jan De Haes considère qu'il est primordial de définir, entre chaque niveau de pouvoir, qui fait quoi. Le fait d'avoir des rôles clairement établis permet d'avancer (il prend l'exemple de la gestion des rivières en Flandre).

Selon lui, il faut se tourner vers les municipalités comme s'il s'agissait de clients. La Province propose alors différentes boîtes à outils selon les besoins et les enjeux.

La Province d'Anvers, dans son approche territoriale, vise à rassembler les municipalités et parties prenantes du territoire en jouant un rôle de coordination.

Pour conclure la session, messieurs Viola et Baltar insistent de nouveau sur l'importance de la coopération, la mise en commun de bonnes pratiques, de façon de gouverner, de vision d'avenir, de vision de l'Europe, ce qui constitue le core business de la CEPLI.

L'Europe est la solution. L'Europe devient plus verte grâce aux initiatives de nos collectivités territoriales.